



**HAL**  
open science

# Les Loges pour aller de bas en haut et d'une tour à l'autre par l'extérieur, mais sans sortir

Alain Kersuzan

► **To cite this version:**

Alain Kersuzan. Les Loges pour aller de bas en haut et d'une tour à l'autre par l'extérieur, mais sans sortir. le château de fond en comble, Oct 2019, Chagny, France. halshs-03723401

**HAL Id: halshs-03723401**

**<https://shs.hal.science/halshs-03723401>**

Submitted on 14 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Fig. 1 La tour Marguerite d'Autriche à Pont-d'Ain (Th. Ménard)

## Les Loges

**pour aller de bas en haut et d'une tour à l'autre  
par l'extérieur, mais sans sortir**

## Résumé

*Le mot loge que l'on trouve souvent dans les textes de la comptabilité savoyarde du milieu du XIII<sup>e</sup> à la fin du XV<sup>e</sup> siècle recouvre plusieurs acceptions allant de la galerie couverte reliant des bâtiments aux fonctions définies, aux simples auvents protégeant des escaliers, et aux cabanes abritant des matériaux, des outils ou des pièces d'engins d'artillerie. C'est sur une toute autre définition de ce terme que veut se situer notre propos. À savoir celui de constructions maçonnées à plusieurs étages ayant pour but de relier horizontalement et verticalement des bâtiments différents, néanmoins représentatifs du pouvoir. À partir de plusieurs exemples disséminés dans les baillages savoyards de Bresse et de Bugey, l'étude se concentre sur le château de Pont-d'Ain, situé aux confins de ces deux entités administratives, pour lequel les sources textuelles et archéologiques sont les plus riches. Enfin, nous verrons l'évolution tant architecturale que conceptuelle et sociale des loges à l'aube de la Renaissance.*

En 1993, Jean Mesqui écrivait qu'à cause de leur destruction ou leur modification par des travaux de restructuration « la mise en évidence des galeries de circulation entre les bâtiments d'un château ou d'une résidence s'avérait assez difficile sans l'appoint des sources comptables »<sup>1</sup>. En effet, beaucoup de ces galeries ne nous sont connues aujourd'hui que par les textes ou l'iconographie. Dans son étude du château d'Annecy, Elisabeth Chalmin-Sirot a dévoilé, grâce aux écrits du comté de Genevois, l'existence au début du XIV<sup>e</sup> siècle, d'une longue galerie à deux étages, supportée par vingt-cinq piliers et éclairée par vingt-quatre fenêtres qui, au travers de la cour, reliait le logis primitif à la grande tour de ce château<sup>2</sup>. Sans la manne des textes dont il a été tiré un excellent profit, on ne saurait pas grand-chose de cette galerie ni de cette immense forteresse mise à mal par une occupation militaire prolongée ayant généré des destructions et des modifications importantes de son bâti.

C'est également à partir des textes, en l'occurrence ceux de la comptabilité du comté de Savoie aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles que s'est réalisée la présente recherche. Dans les comptes des châtelains et des péagers savoyards<sup>3</sup>, les témoignages relatifs aux galeries de circulation sont relativement nombreux mais disparates. Pour certains châteaux, il n'en est jamais fait mention, pour d'autres il n'y a que le témoignage de leur existence par quelques travaux les concernant. En revanche, il en est qui, comme le château de Pont-d'Ain, fourmillent de renseignements allant parfois jusqu'à indiquer les mesures au sol de ces galeries, les matériaux utilisés, leurs quantités, le nombre de journées passées à la construction et le coût de chacune.

Mais, ces occurrences détaillées ne sont pas organisées à l'intérieur d'un même exercice comptable. C'est-à-dire qu'elles ne sont pas regroupées par travaux sur un édifice ni ne suivent un ordre chronologique. Il faut faire de nombreux allers-retours dans les textes, voire même d'un exercice à l'autre pour reconstituer la logique des chantiers et l'aspect des constructions. De plus ces écrits sont subjectifs et il faut se livrer à une critique poussée de ces derniers pour ne pas être emporté par une trop rapide et facile certitude d'avoir bien compris ce qui n'est, en fait, pas si clair. L'analyse est donc assez difficile d'autant plus que les comptes ne disent pas tout et laissent d'importantes zones d'ombre qui sont bien décevantes. Par exemple, les textes fournissent des détails extrêmement précis sur les travaux réalisés dans une chambre, mais n'indiquent pas où se trouvait celle-ci. De même, il est fait mention de nombreuses cheminées dans des salles dont on ne connaît pas la situation.

L'iconographie est quasiment absente des sources. Seul le château de Pont-d'Ain possède une représentation réalisée en 1624 sur un mur de la Tour des Echelles à Jujurieux (Ain)<sup>4</sup>. Mais elle est très abimée. Un dessin en a été fait sur une peau de cuir exposée dans le château et reproduite par

---

<sup>1</sup> MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale...*, p. 151.

<sup>2</sup> CHALMIN-SIROT, *Le château d'Annecy*, p. 30.

<sup>3</sup> Conservés aux Archives départementales de la Côte-d'Or, dorénavant A.D.C.O.

<sup>4</sup> KERSUZAN, « Les peintures murales de la Tour des Echelles... » p. 226-243.

E. de Quinsonnas<sup>5</sup>, mais l'image révèle que le site a été très idéalisé et le château imaginé, car les hautes murailles ne le rendaient pas visible depuis le point de vue du peintre. Néanmoins, nous pouvons situer les bâtiments dont les proportions sont pour le moins hasardeuses.



Fig. 2 Copie de la peinture des Echelles (E. de Quinsonnas)

L'espace géographique de cette étude est celui des baillages savoyards de Bresse et de Bugey qui correspondent en grande partie à l'actuel département de l'Ain. Les châteaux y étaient nombreux, malheureusement beaucoup ont entièrement disparus, d'autres sont à l'état de ruines, d'autres encore ont subi de nombreuses modifications et restructurations qui rendent leur lecture architecturale bien incertaine.

Sans doute les conclusions ne fourniront pas d'importantes nouveautés à la connaissance des galeries de circulation. Néanmoins, la recherche minutieuse et exhaustive des occurrences relatives à ces éléments architecturaux a permis d'élargir le panel connu de ces derniers, mais surtout d'obtenir de précieux renseignements parfois inédits sur les différents types de galeries et leur situation dans les châteaux, leur mode de construction, leurs évolutions et de dégager le vocabulaire utilisé pour les réaliser.

---

<sup>5</sup> QUINSONNAS DE, *Matériaux pour servir à l'histoire...*

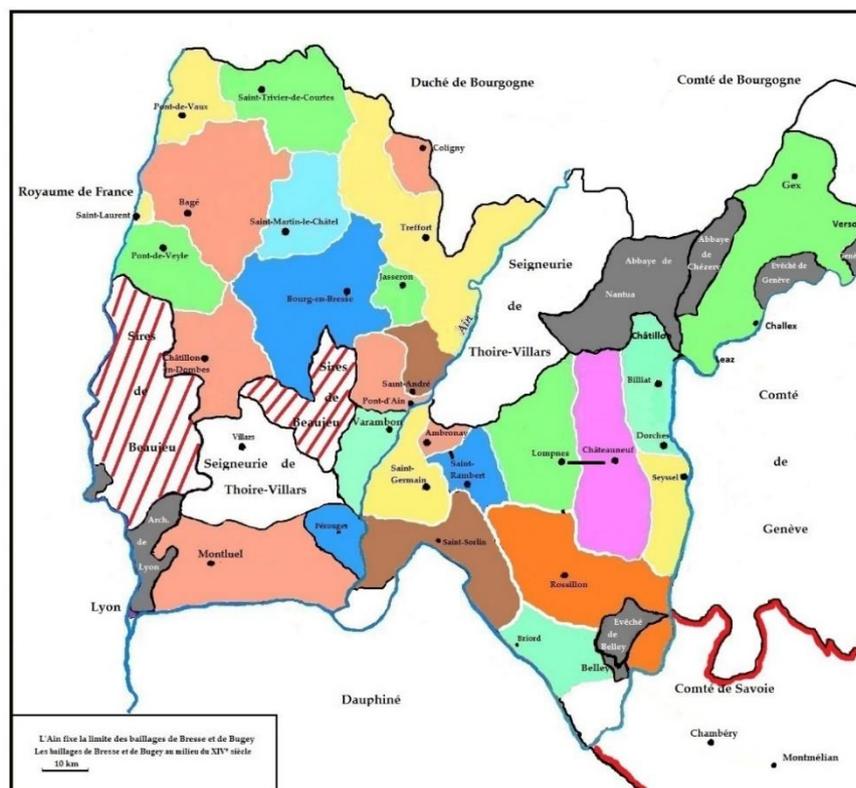


Fig. 3 Les bailliages de Bresse et de Bugey au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle (A. Kersuzan)

La plupart de ces châteaux étaient très anciens lorsque les comtes de Savoie acquirent les territoires sur lesquels ils se tenaient<sup>6</sup>. Ils furent alors exclusivement utilisés pour la guerre que ces derniers livraient aux dauphins de Viennois et leurs alliés<sup>7</sup> et n'étaient que des outils au service de leur politique belliqueuse et territoriale. Ces châteaux n'étaient en rien l'expression d'un concept ou d'une autorité politique et n'avaient que peu de fonctions résidentielles. En 1334, le traité de Chapareillan (Isère) réduisit, dans ces régions, plusieurs causes de l'âpre conflit qui opposait les deux princes. L'argent englouti par les chevauchées, les sièges et les soldes des clients fut alors utilisé pour une restructuration complète des espaces et des bâtiments de quelques châteaux, principalement celui de Pont-d'Ain qui devint une résidence princière très fréquentée. Parmi les éléments architecturaux qui ont apporté du confort à ces forteresses, se trouvaient des loges. Ces dernières étaient des édifices à part entière faisant partie du programme architectural du château.

### Des mots pour les loges

Le plus souvent les galeries extérieures apparaissent dans les manuscrits étudiés sous le nom de *logia*. Dans les dictionnaires ou les lexiques latin-français, le mot est renvoyé à celui de *laudia* ou *lopiu* dont la définition est : galerie, portique, auvent, c'est-à-dire un espace couvert permettant une communication horizontale entre deux bâtiments. Dans les châteaux ou les résidences médiévales, la nécessité de circuler à l'abri des intempéries et de ne pas avoir à descendre et remonter des escaliers pour se rendre d'un bâtiment à un autre étaient les raisons même de leur existence. La construction de loges décrite par des textes atteste de cette utilité. En 1294, les comptes du château de Treffort, dans le Revermont, témoignent de l'édification d'une loge sur des arcs reposant sur des piliers de pierre, respectivement tendus entre la tour hexagonale et la grande salle « *pilarii et arcus logie ; cindros ad faciendum arcus logie* »<sup>8</sup>. À Saint-Rambert-en-Bugey, en

<sup>6</sup> KERSUZAN, *Défendre la Bresse et le Bugey...*, p. 19-37.

<sup>7</sup> *Ibid.* p. 39-107.

<sup>8</sup> A.D.C.O., B 10147 (3), peau 7, compte de la châtelainie de Treffort, 1294-1295 et (4), peau 10, 1295-1296.

1339, une loge en pans de bois, posée sur un solin de pierre est construite à neuf entre l'*aula* et la petite tour quadrangulaire au sud<sup>9</sup>.

Si le mot loge est le plus usité pour nommer les galeries, on trouve aussi celui de pont, comme la structure qui unissait le premier étage de la tour neuve à la grande salle du château de Pont-d'Ain « *quemdam pontem ad transeundum de turre nova in magnam aulam* »<sup>10</sup>. Mais d'autres mots comme *aléria*, *corseria*, *deambulatorium* étaient synonymes de *logia*. Les comptes de Saint-Trivier-de-Courtes, en Bresse, déclarent à plusieurs reprises « *alererio per quem itur de aula in chameram domini - itur de aula in camera domini per alerios* »<sup>11</sup>, ceux de Châtillon-sur-Chalaronne, dans la Dombes, en font également état « *in corseriis factis inter duas turres* »<sup>12</sup>. Par ailleurs, il semble que certaines de ces galeries étaient liées aux chemins de ronde car les mots *aléria* et *corseria* désignent ainsi ces dernières au sommet des courtines et des tours<sup>13</sup>. La surélévation de la muraille entre la grande tour et celle où se situait la chambre du prince à Saint-Trivier-de-Courtes entraîna en 1305, la reconstruction de l'*aléria* de soixante-six pieds (environ 20 mètres) au sommet de la nouvelle courtine. Les comptes déclarent que désormais « depuis l'*aula*, on entre dans la tour par la chambre du comte, au deuxième étage où une porte neuve est ouverte dans le mur tandis que l'on obstrue l'ancienne, à l'étage inférieur »<sup>14</sup>. Jean Mesqui témoigne d'une disposition identique au château de Coucy (Aisne) en 1386<sup>15</sup>. Il n'y a donc pas de doute pour qu'une loge soit une galerie de circulation entre deux édifices. Mais sous ce nom se trouvent d'autres réalités architecturales.

Les auvents qui protégeaient les escaliers extérieurs le long des murs étaient également appelés loges. Celui du grand escalier menant de l'*aula* aux cuisines du château de Saint-Trivier est nommé ainsi « *pro facienda logia supra dicta scalaria ab aula usque ad quoquinam* »<sup>16</sup> « *quadam parva logia facta ibidem in intragio scaleriorum* »<sup>17</sup>, de même que celui qui protégeait l'escalier solennel et majestueux menant à l'entrée de la grande salle de Pont-d'Ain « *tecto logie existente supra gradaria ante magnam aulam* »<sup>18</sup>.

Au château de Billiat, dans le haut-Bugey, le bâtiment où le châtelain et le juge-mage tenaient les assises, est lui aussi appelé loge « *in refectione logie ubi iudex et castellanus tenent causas* »<sup>19</sup>. Cet édifice était appuyé contre la muraille, mais à l'extérieur de la fortification. Un feu de cheminée le ravagea entièrement en 1347. L'incendie fut si fort qu'il gagna plusieurs maisons du bourg et les détruisit<sup>20</sup>.

Enfin, sont aussi nommés loges, les hangars en bois dans lesquels étaient entreposés du bois, du foin<sup>21</sup>, les cuirs de la fronde d'un trébuchet, les pièces de bois d'une bricole<sup>22</sup> ou d'une espingalle<sup>23</sup> ou encore les outils des terrassiers travaillant au château<sup>24</sup> et que d'aventure on pouvait incendier pour nuire aux travaux d'un château ennemi<sup>25</sup>. Ces hangars ne peuvent être confondus avec l'espace laissé sous les galeries de la haute-cour, car les comptes stipulent clairement que tous se trouvent dans les basses-cours que ce soit à Billiat ou Saint-Germain et qu'ils sont généralement

<sup>9</sup> CATTIN, « Le château de Saint-Rambert (Ain)... », p. 189.

<sup>10</sup> CATTIN, « Le château et le pont de Pont-d'Ain... », p. 8.

<sup>11</sup> A.D.C.O., B 9943 (2), peau 8, compte de la châtellenie de Saint-Trivier 1300-1301.

<sup>12</sup> A.D.C.O., B7560 (14), peau 25, compte de la châtellenie de Châtillon, 1297-1298.

<sup>13</sup> CATTIN, « Le château et le pont de Pont-d'Ain... », p. 58.

<sup>14</sup> A.D.C.O., B 9545 (2), peau 16, compte de la châtellenie de Saint-Trivier, 1306-1307.

<sup>15</sup> MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale...*, p. 151.

<sup>16</sup> A.D.C.O., B 9943 (4), peau 14, compte de la châtellenie de Saint-Trivier, 1301-1302.

<sup>17</sup> A.D.C.O., B 9945, (2) peau 16, compte de la châtellenie de Saint-Trivier, 1306-1307.

<sup>18</sup> A.D.C.O., B 9040, peau 9, compte de la châtellenie de Pont-d'Ain, 1358-1360 ; CATTIN, « Le château et le pont de Pont-d'Ain... », p. 65.

<sup>19</sup> CATTIN, « Billiat et sa région... », p. 304.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 235.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 182.

<sup>22</sup> Petit trébuchet actionné par la force humaine.

<sup>23</sup> Grosse arbalète sur pied. A.D.C.O B 9583 (3), peau 13, compte du péage de Saint-Germain, 1326-1328, *id.* B 9596 (1), peau 7, compte de la châtellenie de Saint-Germain, 1343-1344 ; *id.* B 9953 (2), peau 13, compte de la châtellenie de Saint-Trivier, 1353.

<sup>24</sup> A.D.C.O., B 9943 (4), peau 10, compte de la châtellenie de Saint-Trivier, 1301-1302.

<sup>25</sup> CATTIN, « Le château de Saint-Rambert (Ain)... », p. 55.

couverts de chaume. Toutes les loges dont il est question dans les comptes ne représentent donc pas le même édifice. Malgré l'amalgame du mot fait par les comptes, il est possible de dégager une typologie pour une certaine catégorie de loge qui assurait, dans une même construction, les circulations horizontales et verticales entre deux édifices fonctionnellement définis.



Fig. 4 *Aleria* (A. Kersuzan)



Fig 5 Traces de la loge d'escalier aux Allymes (A. Kersuzan)

### Les loges « distributives »

L'accès à la grande salle et aux espaces de résidence et de pouvoir se faisait par un escalier extérieur plaqué contre la façade aboutissant à un perron chargé de symbolique seigneuriale. Ce genre d'escalier est génériquement appelé *grand degré* (*gradaria*). La desserte verticale secondaire de ces édifices se faisait par les escaliers des tours voisines que l'on rejoignait au moyen d'une *aléria* ou d'un pont comme ceux qui unissaient les grandes salles à la tour où se trouvait la chambre du prince, à Saint-Trivier, Treffort ou Pont-d'Ain<sup>26</sup>. Il fallait donc deux éléments architecturaux pour que fonctionne l'accès annexe à la grande salle.

Les loges construites à partir de 1335, étaient des édifices à part entière qui assuraient à eux seuls les fonctions que tenaient les galeries extérieures et les escaliers dans les tours voisines. Pour reprendre le mot de Jean Mesqui, ces loges étaient distributives<sup>27</sup>.

Au château de Pont-d'Ain, deux loges de ce type - c'est par ce mot qu'elles sont exclusivement dénommées - furent créées l'une après l'autre, de part et d'autre de la grande salle en 1335-1336<sup>28</sup>. L'une vers la tour maîtresse, l'autre vers une tour appelée neuve. Le château étant alors destiné à devenir une résidence régulière du prince<sup>29</sup>, nous avons énormément de détails sur la construction et l'aménagement de ces deux loges. C'est une chance parce que celle édifiée entre la grande tour et l'*aula* a été très remaniée au début du XVI<sup>e</sup> siècle et qu'il ne reste rien de l'autre, ni de la tour qu'elle joignait à l'*aula*<sup>30</sup>.

Leurs constructions fut une décision comtale. Pour ce faire, une commission composée de châtelains des environs, de maîtres charpentiers, de maçons et de Juifs vint à Pont-d'Ain pendant une journée pour estimer et organiser les différents chantiers dont ceux des loges et « voir à

<sup>26</sup> *Supra*, p.

<sup>27</sup> MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale...*, p. 168.

<sup>28</sup> CATTIN, « Le château et le pont de Pont-d'Ain... », p. 58, 60, 62, 64, 104.

<sup>29</sup> KERSUZAN, « Le château de Pont-d'Ain, berceau des comtes et des ducs de Savoie » ; DELOMIER, KERSUZAN, « Le château de Pont-d'Ain, place militaire et résidence comtale

<sup>30</sup> La Révolution a fait abattre les murailles et six des sept tours qui composaient l'enceinte du château. Les vestiges furent vendus comme biens nationaux, le sire de Groslée, alors propriétaire du château, ayant été guillotiné.

combien pouvaient s'élever les dépenses des travaux que le seigneur entendait faire ici »<sup>31</sup>. Quand le coût total fut établi, le châtelain s'en alla chercher, à Chambéry, au Bourget, à Bagé, à Bourg et en d'autres lieux<sup>32</sup>, le complément financier à ce que les Juifs pouvaient prêter.

La réalisation des deux loges se fit par l'élévation de deux murs parallèles à la courtine qui relièrent ainsi les bâtiments voisins. Ces murs ne s'alignaient pas à la façade de la grande salle ni de la grande tour afin que ces dernières ne disparaissent pas dans une immense longueur de mur et que, par le décrochement des maçonneries, elles restent pleinement remarquables pour assurer leur rôle ostentatoire. Les textes attestent que la loge construite entre l'*aula* et la tour neuve à Pont-d'Ain avait sa façade en retrait. Il est écrit que les poutres des planchers mesuraient quatre toises et demie en longueur<sup>33</sup> soit 8,60 mètres environ alors que l'*aula* - entièrement conservée - est large de plus de douze mètres. L'autre loge, édifiée entre la grande tour et l'*aula*, est en décrochement de 5,65 mètres depuis l'angle de celle-ci.

#### La loge vers la grande tour

Les premiers travaux consistèrent à plaquer un mur de faible épaisseur contre la courtine sur une hauteur de deux toises et demie (4,80 m)<sup>34</sup> pour y appuyer les poutres du plancher à venir « *una parva retrayta muri de longitudine logie de versus curtinas inter magnam turrim et aulam facienda* »<sup>35</sup>. Puis on entreprit celle du mur parallèle à la courtine « *murum grossum qui est inter aulam et turrim ad quem se tenet logia predicta elevare* »<sup>36</sup> sur la distance séparant les deux édifices, soit 7,47 m. Ce mur ayant été entièrement refait au début du XVI<sup>e</sup> siècle, nous ne savons pas si les poutres du premier étage étaient posées ici sur un ressaut ou si elles étaient engagées dans la maçonnerie. La construction se poursuivit jusqu'à un deuxième étage et se termina par un crénelage atteignant la hauteur de la courtine, c'est-à-dire quinze mètres. Ce furent les nommés Roi de Lupieu, Fiblet, Pierre Varambon et Jean Morand qui scièrent les planches, les travons et les lattes et les disposèrent sur les planchers pour un denier chacun par jour. Il leur fallut quarante et une journées pour tout faire. Ces pièces de bois étaient arrivées à Pont-d'Ain par radeaux depuis le bois d'Arcey, près de Lhuis, au bord du Rhône<sup>37</sup>.

La plateforme sommitale de la loge était au même niveau que le chemin de ronde qui courrait sur la courtine et faisait tout le tour de la grande salle<sup>38</sup> dont le toit en bâtière était à pans coupés. Nous ne connaissons pas la forme de la charpente de cette loge, mais rien n'interdit de penser qu'elle était identique à celle de la grande salle. En revanche nous savons que des poutres étaient incrustées dans le mur de la grande tour<sup>39</sup> et que la toiture recouvrait les chemins de ronde des deux façades par des coyaux<sup>40</sup>.

Cette loge fut d'abord couverte de vieilles tuiles récupérées d'autres toitures. Mais cela dura peu de temps, car dans le même exercice comptable (un an et demi), il est déclaré que ces tuiles furent retirées pour servir ailleurs et remplacées par de grands bardeaux fixés par des clavins de chêne spécialement apportés de Chambéry<sup>41</sup>. Lorsque la maçonnerie et la couverture furent terminées, la face externe du nouveau mur fut enduite, tandis que dans les salles, tous les murs étaient plâtrés et blanchis<sup>42</sup>.

En même temps que se construisait la loge, un haut et très puissant mur, épaulé par huit énormes contreforts, était élevé en bas de la pente qui bordait la grande salle, à l'est. Cela créa une immense cavité qui allait être comblée par les matériaux tirés du creusement du canal de

---

<sup>31</sup> CATTIN, « Le château et le pont de Pont-d'Ain... », p. 68.

<sup>32</sup> *Ibid.* p. 69.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 57, 58.

<sup>34</sup> Pour ce qui est de la valeur des mesures voir KERSUZAN, « La mesure standardisée des toises de construction... ».

<sup>35</sup> CATTIN, « Le château et le pont de Pont-d'Ain... », p. 75.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>37</sup> *Ibid.* p. 56.

<sup>38</sup> *Ibid.* p. 129.

<sup>39</sup> *Ibid.* p. 75.

<sup>40</sup> *Ibid.* p. 58.

<sup>41</sup> *Ibid.* p. 58.

<sup>42</sup> A.D.C.O., B 10147 (5), peau 12, compte de la châteltenie de Treffort, 1297-1298.

dérivation de l'Ain, à cette époque<sup>43</sup>. On s'avisa qu'il serait plus commode et plus rapide de faire passer les innombrables charrettes transportant les gravats, au travers de la courtine et du mur parallèle que l'on venait de construire. Un pont fut jeté sur le fossé et on fit ouvrir par le maçon Jean et son frère Simonin, les deux murailles sous la loge<sup>44</sup>. Lorsque la place devant la grande salle fut comblée, ratissée et engazonnée, on reboucha les trous des murs en ménageant une porte dans celui sur la cour et une poterne dans la courtine<sup>45</sup>. Le pont ne fut pas démonté parce qu'il permit d'aller dans le jardin, le verger et le potager créés à cette époque au-delà du fossé. Nombre de plançons, de graines et d'arbres fruitiers furent achetés pour que le jardinier comtal y fasse des semis et des plantations<sup>46</sup>. Plus tard, les comptes témoignent du paiement fait à deux paysans pour, qu'avec de grandes perches, ils enlèvent les toiles d'araignées dans les arbres du verger parce que Bonne de Bourbon, veuve du comte Amédée VI, avait très peur de ces insectes et qu'elle craignait que leurs toiles s'accrochent à son hennin<sup>47</sup>.



Fig. 6 La loge vue de l'extérieur (Th Ménard)

Les étages de cette loge étaient de véritables salles appelées chambres ou loges, différenciées par leur situation dans la construction. Ainsi, il y avait la loge ou chambre basse au premier étage et la haute au second<sup>48</sup>. Cette appellation se retrouve dans les galeries à deux niveaux comme à Annecy<sup>49</sup> ou au palais de la Cité à Paris<sup>50</sup>. Le rez-de-chaussée servait de passage entre la haute cour et le bord du fossé, mais il pouvait également servir de lieu de stockage. En d'autres châteaux, le rez-de-chaussée des loges pouvait être utilisé comme espace domestique. C'est ainsi que la paneterie et la cuisine du château de Saint-Trivier y étaient installées (*in edificiis paneterie et butelerie et coquina in logia*)<sup>51</sup>.

<sup>43</sup> KERSUZAN, « La dérivation de l'Ain... ».

<sup>44</sup> CATTIN, « Le château et le pont de Pont-d'Ain... », p. 60.

<sup>45</sup> *Ibid.* p. 62, 75.

<sup>46</sup> *Ibid.* p. 82, 83, 88.

<sup>47</sup> A.D.C.O., B 9065, peau 15, compte de la châtellenie de Pont-d'Ain, 1395-1396.

<sup>48</sup> CATTIN, « Le château et le pont de Pont-d'Ain... », p. 81.

<sup>49</sup> CHALMIN-SIROT, *Le château d'Annecy*, p. 30.

<sup>50</sup> MESQUI, *Châteaux et enceintes de la France médiévale...*, p. 149, 150.

<sup>51</sup> *Ibid.*, B 9943 (3), Compte de la châtellenie de Saint-Trivier, 1301-1302.

Il n'y avait pas d'escalier pour rejoindre le premier étage de la loge. Il fallait passer par la grande tour ou l'*aula* pour aller de l'une à l'autre par la chambre basse. Pour cela, il fallut ouvrir des passages que l'on sait voûtés<sup>52</sup>, dans l'épaisseur des murs. Le percement de ces portes tend à prouver qu'à l'encontre de la tour neuve, il n'y avait pas de galerie extérieure reliant la tour maîtresse à l'*aula* auparavant. D'ailleurs, la comptabilité n'en parle jamais.

Le sol des loges était toujours un peu plus bas que celui des espaces qu'elles faisaient communiquer. Il s'agissait de bien marquer les différences de valeur entre cette pièce et celles de la tour et de l'*aula*. De plus les portes des bâtiments qu'elles reliaient n'étaient pas souvent à même hauteur. Des marches d'escaliers étaient réalisées devant chacune des portes pour rattraper les niveaux<sup>53</sup>. Au château d'Annecy, il est clairement écrit « *gradus de domo donionis castris in logiam magnam et salam novam* »<sup>54</sup> alors que les comptes savoyards déclarent seulement que les marches vont de l'*aula* à la grande tour et inversement, sans mentionner la loge entre les deux.

La chambre basse était un espace transitoire horizontal entre grande tour et *aula*, mais également vertical, car un escalier droit et lambrissé, plaqué contre le mur aveugle de la courtine la reliait à la haute où une porte voûtée<sup>55</sup> fut également percée pour communiquer avec le deuxième étage de la grande tour. Il ne pouvait y avoir ici de communication avec l'*aula* parce que le niveau de cette chambre correspondait au vide sous la haute charpente de la grande salle.

Les deux chambres furent traitées avec soin. Les planchers étaient couverts de terre sur un demi-pied d'épaisseur (15 cm)<sup>56</sup> et deux fenêtres éclairaient chacune d'elles. Il n'est pas fait mention de vitrage. Les murs étaient peints sans doute avec un décor historié à l'instar des chambres de l'autre loge. Il semble que seuls les murs de la chambre basse étaient lambrissés dans leur partie inférieure<sup>57</sup>. Les comptes parlent de cheminées dans plusieurs chambres, mais sans jamais préciser si elles se trouvaient dans celles de la loge. Il est très probable qu'elles aient été équipées de cet élément de confort, car on pouvait assister à des rencontres politiques ou diplomatiques ou simplement passer du temps à bavarder en attendant d'être reçu par le prince ou admis à entrer dans l'*aula*. Ces chambres étaient également des espaces de vie où l'on pouvait dormir la nuit venue. La présence du prince de son épouse, de leurs enfants et de la cour à Pont-d'Ain se retrouve souvent dans les comptes de cette châtellenie, mais aussi de celles environnantes par la livraison de foin pour les chevaux, de froment et de vin ou par paiements des dépenses<sup>58</sup>.

#### La loge de la tour neuve

La loge entre la grande tour et l'*aula* n'était pas terminée lorsque commença l'édification de celle près de la tour neuve. La technique de construction fut identique à l'autre loge. Un mur aussi haut que la courtine fut élevé parallèlement à celle-ci. Dans ce mur, deux fenêtres à colonnes et une porte entre celles-ci furent aménagées au rez-de-chaussée<sup>59</sup>. Un escalier lambrissé, bordé par une rampe en bois, fut construit contre le mur de la tour, ainsi qu'un autre contre la courtine, dans la chambre du premier étage. Il y avait donc trois chambres dans cette loge. La chambre basse au rez-de-chaussée, réservée au prince héritier de Savoie, la chambre du milieu (*mediana*) et la chambre haute. À l'instar de l'autre loge, les circulations horizontales et verticales mettaient les salles de la tour en correspondance avec l'*aula*<sup>60</sup>. La porte de la chambre qui donnait autrefois sur le « pont » fut refaite et une autre percée entre la chambre haute de la loge et la garde-robe. Le niveau des sols, couvert par la même épaisseur de terre que l'autre loge<sup>61</sup>, fut rattrapé par des marches d'escalier. Pour plus de confort, la terre dans la chambre de la tour fut recouverte de

---

<sup>52</sup> CATTIN, « Le château et le pont de Pont-d'Ain... », p. 62.

<sup>53</sup> *Ibid.*,

<sup>54</sup> CHALMIN-SIROT, *Le château d'Annecy*, p. 30.

<sup>55</sup> Au château de Treffort, le passage au travers du mur de l'*aula* était également voûté, A.D.C.O. B 10147 (4), peau 9, compte de la châtellenie de Treffort, 1296-1297.

<sup>56</sup> CATTIN, « Le château et le pont de Pont-d'Ain... », p. 79.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 61

<sup>58</sup> A.D.C.O., B 9587 (1), peau 1, compte de la châtellenie de Saint-Germain, 1335-1336.

<sup>59</sup> CATTIN, « Le château et le pont de Pont-d'Ain... », p. 75.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 59, 78, 79.

mousse. C'est par les fonctions dévolues aux chambres dans la tour neuve que nous pouvons faire des hypothèses sur les rôles tenus par celles de la loge. Le premier étage de la tour était la chambre haute du seigneur. Tout porte à croire que c'était sa chambre à coucher, car à l'étage au-dessus où l'on se rendait par les chambres et l'escalier de la loge se trouvait la garde-robe. Les comptes ne parlent pas de chambre de parement, mais nous pouvons supposer que cette fonction était tenue par la salle de la communicant avec la garde-robe.

Les murs de toutes ces salles furent enduits et peints par le maître qui avait réalisé le somptueux décor en rinceaux de la grande salle<sup>62</sup>. Le décor de cette chambre nous est inconnu, cependant rien n'interdit de penser qu'il était figuratif eu égard à la longueur de temps pris pour le réaliser. Quatre jours - du 16 au 19 juin 1336 - « pour faire le tracé des motifs » et dix jours pour poser les couleurs<sup>63</sup>. La chambre du « milieu », dans la loge, fut peinte par un autre maître, nommé Guillemet de Lyon. Généralement, les décors différaient d'une pièce à l'autre parce qu'ils définissaient des espaces distincts ayant chacun un usage spécifique<sup>64</sup>. De plus, il y avait une hiérarchie verticale des espaces. De ce fait, les décors majeurs se trouvaient toujours dans les niveaux supérieurs. Le troisième niveau de cette loge était aménagé pour la résidence, tandis que la chambre médiane était réservée à la circulation et aux activités publiques. Nul doute que les décors peints y étaient différents et que celui de cette dernière avait un caractère davantage public. D'ailleurs, le bas des murs de cette chambre était lambrissé et une banquette en pierre de taille courait le long du lambris de l'escalier. Cette banquette offrait les moyens de s'arrêter pour bavarder en attendant d'être reçu par le comte.

Les deux loges étaient à la fois des tours d'escalier et des galeries de circulations horizontales. Cela témoigne d'une conception distributive des espaces liée à un usage résidentiel. Deux siècles plus tard, l'accès solennel à la grande salle par le grand degré droit extérieur fut couplé par la création d'une *grande vis* non moins cérémonieuse dans la loge entre la grande tour et l'*aula*.

### **La tour de Marguerite d'Autriche**

De nos jours, la loge est appelée du nom de la duchesse de Savoie qui en ordonna la restructuration<sup>65</sup>. Marguerite d'Autriche était la fille de l'empereur Maximilien et la petite fille de Charles le Téméraire. Elle vécut essentiellement à Pont-d'Ain durant son cours mariage - 1501 - 1504 - avec le duc de Savoie, Philibert le Beau. Devenue veuve en 1504, elle demeura à Pont-d'Ain jusqu'en 1506, avant de partager son temps entre Malines en Flandres et Pont-d'Ain où elle revenait souvent pour organiser et surveiller la construction du monastère de Brou, dédié à la mémoire de son époux<sup>66</sup>.

L'aménagement de la loge nous est connu par un procès-verbal des travaux à réaliser au château. Il est annexé au compte tenu entre 1520 et 1525 par le châtelain Hugues de La Forêt<sup>67</sup>. Depuis 1487, les comptes ne sont plus écrits en latin sur parchemin, mais en français sur des feuilles de papier reliées en registre. Celui qui nous intéresse contient 290 feuillets. Comme les rouleaux de parchemin, ces documents sont conservés aux archives départementales de la Côte-d'Or.

Ce serait en 1523, selon les textes, que furent démontés les étages de la loge ainsi que le mur de façade sur la cour qui, depuis 1335, joignait l'*aula* à la tour maîtresse. Un large et majestueux escalier allant du sol de la haute-cour jusqu'au deuxième étage de la tour maîtresse fut construit dans le nouvel espace. La porte sur la cour et la poterne se font face, mais ne sont pas de même niveau. Une volée droite de cinq marches entre deux paliers relie les deux portes. Le dallage de ces deux paliers ainsi que l'escalier sont ici composés de grandes calades de même que la première

---

<sup>62</sup> DELOMIER - KERSUZAN, « Le château de Pont-d'Ain, place militaire et résidence comtale... ».

<sup>63</sup> CATTIN, « Le château et le pont de Pont-d'Ain... », p. 69.

<sup>64</sup> MERINDOL DE, « Essai sur la distinction des espaces par les décors... », p. 63-75.

<sup>65</sup> Cette tour est inscrite aux Monuments Historiques depuis 1927. Le château l'est depuis 2004.

<sup>66</sup> BRUCHET, « Marguerite d'Autriche... »

<sup>67</sup> A.D.C.O. B 9146, compte de la châtellenie de Pont-d'Ain, 1520-1525.

volée de l'escalier qui commençait au palier de la poterne. Ensuite se sont de longues dalles mesurant toute la largeur de la volée (2,24 m) qui furent installées. L'escalier tourne à droite en quatre volées droites par niveau autour d'un axe central maçonné, de section rectangulaire. Cet axe est creux et assez large (3 m x 2,40 m) pour contenir deux petits réduits superposés dont les portes semblent être contemporaines à la construction par le cavet simple avec effet de torsade et un linteau droit traité en arc surbaissé. Chaque volée aboutissait à un palier de repos carré situé aux angles de la loge. Ils ont tous les mêmes mesures (2,24 m x 2,24 m).



Fig. 7 & 8 Volées d'escalier, porte d'un réduit (Th. Ménard)

Au-delà du palier d'accès au deuxième étage de la tour, l'escalier qui menait à la plateforme sommitale était en bois. Au recto de la dernière marche de pierre est gravée une maxime relative au temps qui passe. L'existence de cette marche gravée en décembre 1594, peut remettre en question la date de réalisation de l'escalier. En effet, comme en de nombreux autres lieux, il pourrait s'agir d'une sorte de signature datée par le maître-artisan en charge de la réalisation de l'ouvrage. Dans ce cas, l'escalier daterait de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et serait une commande du marquis de Treffort, propriétaire du site à cette époque. Pour ma part, je ne m'inscris pas dans cette hypothèse, parce que le compte de 1520-1525 nomme cette loge et son escalier « la grande *viorte* de la grosse tour »<sup>68</sup>, mot en vieux français correspondant au latin *via orba*, c'est-à-dire escalier en vis que nous pouvons transcrire par l'appellation générique de *grande vis*.

Néanmoins, force est de constater que cette dalle témoigne de travaux ultérieurs datés et signés par l'artisan qui les a faits, et qu'ils témoignent peut-être du remplacement des marches qui étaient originellement en bois, par les dalles de pierre que nous pouvons voir aujourd'hui. Les comptes de Pont-d'Ain en tant que châellenie s'arrêtent en 1557, alors que la Bresse et le Bugey sont sous domination française. Ils ne relatent aucun travail de cet ordre, de même que le compte du fermier savoyard rendu à Chambéry en 1565, après que ces régions aient été rendues au duc en 1559, à l'issue du traité de Cateau-Cambrésis.

<sup>68</sup> A.D.C.O. B 9146, compte de la châellenie de Pont-d'Ain, 1520-1525.



Fig. 9 & 10 La plaque de Claude Brebier (Th. Ménard)

Que la pierre ait remplacé le bois quelques soixante-dix ans plus tard n'a rien changé à la structure de l'escalier et la même régularité des mesures, ainsi que les symétries voulues et les alternances calculées restèrent présentes. Les dimensions intérieures de l'espace sont de 6,72 m pour les murs de la grande tour et de l'aula entre lesquels se tient la loge, de 7,17 m pour celui de la courtine et 7,47 m pour la façade sur cour. La tour maîtresse et la grande salle ne sont donc pas parfaitement parallèles. Le mur de façade est donc en léger faux équerre ce qui n'a, pour autant, pas de conséquence perceptible pour la cage de l'escalier. La différence de longueur des côtés de l'axe central et des murs qui leur sont parallèles a logiquement généré des volées d'escalier d'une longueur différente. Celles courant le long des murs de la grande tour et de l'*aula* mesurent 2,40 m et les deux autres 3,00 m.

Paradoxalement, ce sont les plus courtes volées qui possèdent le plus de marches. Celles-ci en comptent neuf tandis que les autres n'en ont que sept. De ce fait, les degrés ont une largeur différente. À contremarche identique, les marches des petites volées sont de 26,60 cm, tandis que celles situées le long des fenêtres et de la courtine mesurent 42,85 cm. Les volées étaient donc irrégulières, mais symétriques deux à deux. On aurait pu faire un long palier plat devant les fenêtres, mais il eut alors été impossible de se mettre à niveau avec les salles que devait desservir la grande *vorbe*, sauf à faire des marches hautes et étroites dans la volée suivante. Ce n'est pas ce qui importait alors, car la forme de cet escalier, la disposition des fenêtres qui suivent la montée et leur décor extérieur sont d'inspiration italienne. Ce genre de réalisation fut importé à cette époque. La *grande vorbe* de Pont-d'Ain est donc un des premiers exemples de ce genre d'escalier en France.

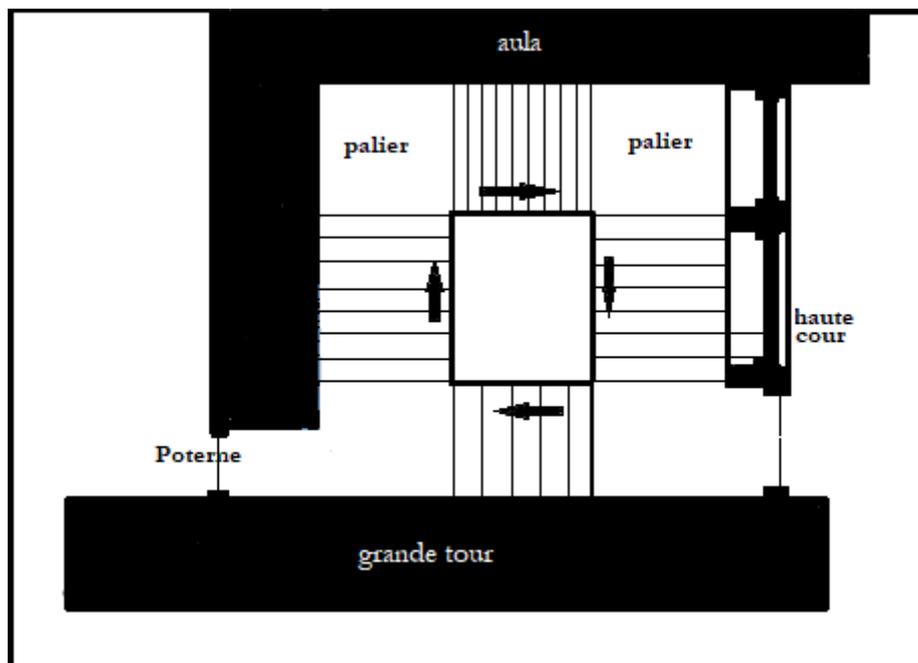


Fig. 11 Plan de la tour au premier niveau (Kersuzan d'après les relevés de Th. Ménard)

Le mur de 1335 entre l'aula et la tour maîtresse fut reconstruit conjointement à l'escalier en gros appareil de calcaire blanc. Il est ouvert le long des volées d'escalier situées contre lui par deux séries de trois fenêtres à traverse et meneau qui, par le suivi de l'escalier, sont d'un niveau différent. Elles sont toutes de même taille et, selon les mesures prises à l'intérieur, ont une largeur de 1,71 m et une hauteur de 2,04 m. Ces fenêtres sont surmontées d'un tympan dont la forme triangulaire ou semi-circulaire est alternée. Sur la première volée, deux tympan en demi-cercle encadrent une fenêtre au tympan triangulaire. L'alternance est inversée pour la ligne supérieure. Au rez-de-chaussée deux petites fenêtres à meneau se trouvent entre l'aula et la porte d'entrée. Leur largeur est identique à celle de l'escalier, mais leur hauteur n'est que de 0,86 m. Les tympan sont dans la même alternance que ceux du second niveau de l'escalier. Les armoiries sculptées dans les tympan sont celles de la famille de Rye qui a fait restaurer l'édifice au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une légende élaborée au XIX<sup>e</sup> siècle, raconte que Marguerite veilla durant trois jours son époux agonisant dans l'espace sous la troisième volée aménagé en oratoire éclairé par ces deux petites fenêtres. L'escalier n'existait pas quand mourut Philibert, mais le romantisme se moque bien des anachronismes.

La *grande viorbe* ne voulait remplacer ni matériellement ni cérémonieusement le *grand degré* de pierre, en rampe droite sur l'extérieur de la grande salle. Elle en était le double et devait exprimer la même solennité. Pour autant qu'elle ne fut pas extériorisée architecturalement parce qu'il n'y avait d'autre espace où la construire, le décalage des fenêtres et leur décor soigné à la mode italienne en affirmait l'existence et en faisait un élément dominant des façades sur la haute-cour. L'escalier n'était plus caché et simplement droit à l'intérieur des édifices, il avait acquis une noblesse d'usage largement déclarée au dehors, mais aussi au dedans. L'intérieur devait être somptueux avec peintures et sculptures, mais il n'en reste pas la moindre trace et aucune étude n'a été effectuée avant la pose d'un enduit moderne en 2006. *A contrario* du *grand degré* droit et son perron correspondant à l'esprit chevaleresque, la *grande vis* était en rapport avec la vie de cour où paraître importait plus que d'être.

## Conclusion

La documentation comptable joue un rôle majeur dans la connaissance et la reconstitution des éléments disparus, ruinés ou profondément modifiés des châteaux et des résidences au Moyen Âge. Les différents aspects et fonctions que recouvre le mot loge dans les comptes savoyards

enrichissent les images du fonctionnement défensif et circulatoire des fortifications médiévales. Les loges étaient des galeries qui reliaient par l'extérieur des édifices voisins dont une part des fonctions était complémentaire. Par exemple entre un lieu d'apparat comme la grande salle et la chambre du prince dans une tour destinée à la défense. Outre les circulations horizontales, certaines loges assuraient des distributions verticales en étant équipées d'escaliers qui unissaient les étages des deux édifices. Ces loges n'étaient pas seulement des espaces transitoires, car leurs salles étaient décorées, chauffées et meublées. On pouvait donc y vivre et y pratiquer toute sorte d'activités politiques, ludiques ou sociales.

La plupart d'entre elles ont disparu, mais quelques-unes nous sont conservées ou du moins le lieu où elles se situait, car elles ont été réaménagées, sans rien perdre de leurs fonctions circulatoires, en tour d'escalier d'apparat dont le château de Pont-d'Ain en est le témoin.

## Bibliographie

BRUCHET (MAX), « Marguerite d'Autriche, Duchesse de Savoie », *Revue du Nord*, t. 14, 1928.

CATTIN (PAUL), « Le château et le pont de Pont-d'Ain au début du XIV<sup>e</sup> siècle », *Cahiers René de Lucinge*, n°27 et 28, Ambérieu-en-Bugey, 1993.

CATTIN (PAUL), « Le château de Saint-Rambert au début du XIV<sup>e</sup> siècle », *Cahiers René de Lucinge*, n°30, Ambérieu-en-Bugey, 1995.

CATTIN (PAUL), « La châteltenie de Billiat au XIV<sup>e</sup> siècle », *Cahiers René de Lucinge*, n° 32, Ambérieu-en-Bugey, 1997.

CHALMIN-SIROT (ELISABETH), « Contribution des sources écrites à l'étude d'un château, Annecy, résidence seigneuriale du XIV<sup>e</sup> siècle », *Cahiers d'histoire*, t. 38/1, 1988, p. 15-41.

CHALMIN-SIROT (ELISABETH), *Le château d'Annecy*, Lyon, P.U.L., 1996.

CORBIERE DE LA (MATHIEU), « Les comptes de châteltenie au service de l'archéologie castrale : Le château gésien de La Corbière (Ain) 1301-1407 », *Pages d'archéologie médiévale en Rhône-Alpes*, III, CIHAM, Lyon, 1996, p. 35-45.

GRANDCHAMP (GEORGES), « Le château d'Annecy », *Congrès archéologique de France, CXXIII<sup>e</sup> session, Savoie*, Paris, 1965, p. 35-46.

DELOMIER (CHANTAL), KERSUZAN (ALAIN), « Le château de Pont-d'Ain, place militaire et résidence comtale : nouvelles données livrées par l'archéologie du bâti », in : *Brou, un monument européen à l'aube de la Renaissance, Actes du colloque scientifique international de Brou - Bourg-en-Bresse*, oct. 2006, Éditions du Patrimoine, 2009, p. 27 - 42.

KERSUZAN (ALAIN), *Défendre la Bresse et le Bugey - Les châteaux savoyards dans la guerre contre le Dauphiné 1282- 1355*, Lyon, P.U.L., 2005.

KERSUZAN (ALAIN), « Les peintures murales de la Tour des Echelles à Jujurieux (Ain) » in : LE CLECH (SYLVIE)- MOUILLEBOUCHE (HERVE) (dir.), *Châteaux et atlas, Actes du colloque de Chagny*, oct. 2012, Chagny, 2013, CeCaB, p. 226 - 243.

KERSUZAN (ALAIN), « La dérivation de l'Ain au pied du château de Pont-d'Ain, en 1335 » in : FAUCHERRE (Nicolas), GAUTIER (DELPHINE), MOUILLEBOUCHE (HERVE) (dir.), *L'eau autour des châteaux, Actes du colloque de Chagny*, oct. 2014, Chagny, CeCaB, 2015, p. 150 - 163.

LOUISE (GERARD), « Fonctions anciennes, fonctions nouvelles du château à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) » in : COCULA (ANNE-MARIE) (dir.), *Château et pouvoir*, Bordeaux, 1996, p. 59-76.

MÉRINDOL DE (CHRISTIAN), « Essai sur la distinction des espaces par le décor à l'époque médiévale : iconologie et topographie », *Aux Marches du Palais, Actes du VII<sup>e</sup> colloque international d'Archéologie médiévale*, Le Mans, sept. 1999, LHAM, Le Mans, 2001, p. 63-75.

MESQUI (JEAN), *Châteaux et enceintes de la France médiévale*, 2 vol., Paris, Picard, 1993.

QUINSONNAS DE (EMMANUEL), *Matériaux pour servir à l'histoire de Marguerite d'Autriche, Duchesse de Savoie, régente des Pays-Bas*, Paris, Delaroque, 1860.